

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 19 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION RELATIVE À L'ADMISSION EN 1ÈRE ANNÉE DE 1ER CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027)

⦿ le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 19 décembre 2025 réuni sous la présidence de Monsieur Alexandre PÉRAUD,

*Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-3-IV,
Vu l'arrêté du 1^{er} août 2011 relatif à la licence,
Vu l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif à la licence professionnelle,
Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master,
Vu l'arrêté du 27 mai 2016 portant accréditation des formations,
Vu l'arrêté du 22 avril 2024 portant accréditation de l'université Bordeaux-III en vue de la délivrance de diplômes nationaux,
Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université Bordeaux-III du 18 octobre 2013 portant adoption du nouveau nom d'usage d'établissement Université Bordeaux Montaigne,
Vu la délibération CFVU2025/25-1107 de la commission de la formation et de la vie universitaire (CFVU) du conseil académique de l'Université Bordeaux Montaigne en date du 26/11/2025,
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,*

Considérant les dispositions susvisées du code de l'éducation, en application desquelles il appartient au conseil d'administration de l'université de délibérer sur les capacités d'accueil de chacune des formations de 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur dispensées par l'établissement,

Considérant la notion de « capacité d'accueil » définie comme recouvrant l'ensemble des places proposées sur la plateforme Parcoursup aux candidats néo-entrants ainsi qu'à tous les candidats en réorientation (interne ou externe) ; la capacité d'accueil globale comprend en plus des places proposées à l'admission, les places dédiées à l'accueil des redoublants, des étudiants en césure et des candidats étrangers soumis à la demande d'admission préalable prévue aux articles D612-11 à D611-18 du code de l'éducation.

Le quorum étant atteint,

➤ *Après en avoir délibéré,*

⦿ DÉCIDE :

Article 1 :

Les capacités d'accueil 2026/2027 des formations en 1^{ère} année de 1^{er} cycle de l'enseignement supérieur à l'Université Bordeaux Montaigne sont définies en annexe n°1 à la présente délibération.

Article 2 :

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Recteur de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Recteur d'académie de Bordeaux. Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes réglementaires de l'Université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 19 décembre 2025.

Membres présents	20
Membres représentés	15
Nombre total (membres présents + membres représentés)	35
Nombre d'abstention (s)	5
Nombre de votants	30
Nombre de vote(s) blanc(s) ou nul(s)	0
Nombre de suffrages valablement exprimés	30
Nombre de suffrages pour	16
Nombre de suffrages contre	14

Le Président,



Alexandre PÉRAUD.
PRÉSIDENCE

Publié le:

21 JAN 2026

Transmis à M. le Recteur de l'Académie de Bordeaux :

20 JAN 2026

**ANNEXE N°1 - CAPACITÉS D'ACCUEIL DES FORMATIONS POUR L'ADMISSION EN 1^{ERE} ANNÉE
DE 1^{ER} CYCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027)**

1 ^{ère} année de Licence parcours :	Capacité d'accueil 2025		Capacité d'accueil 2026		Observations
	Portail	Global	Portail	Global	
Arts plastiques	145	160	145	160	
Design	38	40	38	40	
Cinéma et audiovisuel	80	80	80	80	
Théâtre	80	80	80	80	
Danse	30	30	30	30	Suspension pour 2026/2027
Musique et musicologie (nouvel intitulé)	70	70	45	50	
Interprétation - création (<i>convention avec le conservatoire de Bordeaux</i>)			20	20	
Musiques actuelles, Jazz et chanson (Ouverture L1 tous les 3 ans)					Fermé 2026
Culture humaniste et scientifique	40	40	40	40	
Sciences de l'information-communication	118	120	120	120	
Information-communication /anglais	38	40	38	40	
Information-communication /allemand	10	10	10	10	
Information-communication /espagnol	30	30	30	30	
Sciences archéologiques	80	90	80	90	
Géographie et aménagement	220	220	220	220	
Histoire	580	580	580	580	
Histoire – <i>Enseignement délivré à distance</i>	85	90	80	90	
Histoire et culture des mondes anciens	40	40	37	40	
Histoire Hambord	10	10	10	10	
Histoire de l'art	320	320	320	320	
Lettres	280	280	280	280	
Lettres – <i>Enseignement délivré à distance</i>	70	70	70	70	
Lettres classiques	40	40	40	40	
Lettres classiques – <i>Enseignement délivré à distance</i>	45	45	45	45	
Lettres : BABEL : langues et cultures du monde	75	75	75	75	
Philosophie	135	135	135	135	
Philosophie – Accès Santé	45	45	45	45	
LLCER Allemand	35	35	35	35	
LLCER Anglais	500	520	500	520	
LLCER Arabe	100	100	100	100	
LLCER Chinois	60	60	60	60	
LLCER Coréen	40	40	40	40	
LLCER Espagnol	250	250	250	250	
LLCER Italien	40	40	40	40	
LLCER Japonais	130	135	130	135	
LLCER Portugais trilingue	40	40	40	40	
LLCER Russe trilingue	40	40	40	40	
LLCER Anglais-Allemard	40	40	40	40	
LEA Anglais-Allemand	75	75	75	75	

LEA Anglais-Arabe	85	90	85	90	
LEA Anglais-Basque-Espagnol	40	40	40	40	
LEA Anglais-Chinois	145	155	145	155	
LEA Anglais-Coréen	40	40	40	40	
LEA Anglais-Espagnol	400	400	400	400	
LEA Anglais-Italien	40	45	40	45	
LEA Anglais-Japonais	130	140	130	140	
LEA Anglais-Portugais	40	45	40	45	
LEA Anglais-Russe	85	90	85	90	
Sciences du langage	180	180	180	180	
LLCER Anglais – Agen	80	80	80	80	
LEA Anglais – Espagnol - Agen	80	80	80	80	
LPE Professorat des Ecoles (ouverture 2026) co-accréditée Univ Bx			30	30	60 au total réparties entre UBx/UBM
TOTAL LICENCES	5399	5500	5418	5530	
1^{ère} année de BUT parcours :	Capacité d'accueil 2025		Capacité d'accueil 2026		<i>Observations</i>
	Portail	Global	Portail	Global	
Carrières sociales – Animation sociale et socioculturelle	112	112	112	112	
Carrières sociales – Villes et territoires durables	28	28	28	28	
Information communication – Communication des organisations	30	30	30	30	
Information communication – Information numérique dans les organisations	30	30	30	30	
Information communication – Métiers du livre et du patrimoine	60	60	60	60	
Information communication – Publicité	30	30	30	30	
Métiers du multimédia et de l'internet	50	50	50	50	
TOTAL BUT	340	340	340	340	
Diplôme universitaire					
DU Pareo	20	20	25	25	
TOTAL GENERAL	5759	5860	5783	5895	